



APPEL À PROJETS

WEBSERIES

6 X 15' / 19 MARS 2020 / FICTIONDIGITALE@RTBF.BE

WWW.RTBF.BE/APPELAPROJETS

1. CONTEXTE

En 2014, la RTBF lançait son premier appel à projets pour les webséries. Forte du succès de ses quatre premiers lauréats (Euh, Burkland, La théorie du Y, Boldiouk & Bradock), la Fiction Digitale (ex-Webcréation) réitère l'expérience avec un nouvel appel à projets du format.

NOS OBJECTIFS

- **Créer de nouvelles opportunités pour les jeunes créatrices et créateurs de trouver un espace d'expression et de diffusion ;**
- **Innover et raconter des histoires originales et fortes ;**
- **Toucher des publics aux centres d'intérêts ou habitudes de consommation spécifiques.**

2. CRITÈRES DE RECEVABILITÉ

Pour pouvoir être sélectionné.e, assurez-vous de respecter l'ensemble des critères ci-dessous :

- Déposer un **dossier complet** tel qu'explicité au point 7 (voir supra) ;
- Être présenté par un producteur indépendant dont l'objet social relève en ordre principal du secteur audiovisuel, constitué en société commerciale ou ASBL et dont le siège social ou l'agence permanente est située en Belgique en région de langue française ou dans la région bilingue de Bruxelles-capitale ;
- Proposer une histoire adaptée à la production d'une websérie (en termes de jours de tournage, de disponibilité des équipes créatives et de circuit de production) ;
- La websérie sera écrite par un ou des auteur.e.s/pool de scénaristes/jeunes talents créatifs, domicilié.e.s en Wallonie ou à Bruxelles et ayant une proximité avec la culture belge francophone ;
- Proposer pensé à la base pour une diffusion non-linéaire (écriture, narration, scénarisation non linéaire, interactivité, cible spécifique...) ;
- Les projets dont un pilote a déjà été financé lors d'un précédent appel à projets ne peuvent être présentés à nouveau.

CARACTÉRISTIQUES DES TEXTES

Le comité de sélection sera attentif à refléter et promouvoir la diversité de la société belge, tant à travers la personnalité des auteur.e.s, que dans les sujets abordés (genre, origines, catégorie socio-professionnelle, handicap, orientation et identité sexuelles).

- **Genre** : tous les genres sont encouragés (drame, humour, fantastique, fantasy, science-fiction, thriller...) ;
- **Format** : 6 x 15 minutes ;
- **Proximité** : Les projets devront être en prise directe avec la société d'aujourd'hui et démontrer un ancrage belge ;
- **Universalité** : Si l'écriture et l'œuvre doivent être en écho avec l'identité belge, elles devront également refléter des problématiques plus universelles pour favoriser leur circulation internationale ;
- **Modèle narratif** : Les projets devraient développer une histoire feuilletonnante ou semi-feuilletonnante, dont le potentiel pourrait perdurer sur plusieurs saisons afin de fidéliser une communauté d'internautes.

3. INTERVENTION FINANCIÈRE DE LA RTBF

Maximum 5 projets seront sélectionnés par la RTBF et recevront chacun une enveloppe fermée de maximum 10.000 euros, sans autre financement externe à la RTBF possible, pour l'écriture et la production d'une maquette de 6 minutes.

Ces maquettes seront ensuite soumises au vote d'un comité de sélection (interne et externe à la RTBF) qui évaluera notamment les qualités d'écriture du projet de websérie et son potentiel de développement et de succès.

Le projet sélectionné sera financé par la RTBF à hauteur de maximum 150.000 euros, sans autre financement externe à la RTBF possible¹, libérés par tranches successives en fonction des épisodes livrés et acceptés par la RTBF, sur la base d'un devis de production et de justificatifs des contrats d'auteurs et des paiements à ces derniers. Le projet sélectionné sera diffusé sur les différentes plateformes de la RTBF².

Limiter le plan de financement à 150.000€ HTVA garanti à la RTBF d'assurer la production complète de projets innovants et audacieux en évitant de conditionner cette production à l'intérêt d'autres partenaires. Ce faisant, cet appel à projets permet à des petites ou jeunes structures de production de tenter leur chance dans le secteur.

Tous les projets qui postulent dans le cadre du présent appel à projets doivent impérativement se situer dans une économie de production similaire, afin de respecter l'égalité entre chacun.

¹ Les 150.000€ seront libérés sur présentation de factures.

² Si, parmi les projets sélectionnés pour la compétition, la RTBF estime qu'aucun candidat ne remplit ses exigences en matière de diffusion, la RTBF se réserve le droit de renoncer à son intervention financière.

4. DIFFUSION DES PROJETS

Le projet lauréat sera diffusé sur les plateformes digitales de la RTBF, en fonction de la stratégie de diffusion établie par la RTBF au moment de la diffusion.

La société de production lauréate signera avec la RTBF une “**commande de programme**”. Les auteur(e)s du projet sélectionné autorisent la RTBF à disposer de l’ensemble des droits d’exploitation relatifs à l’oeuvre et notamment, le droit de les diffuser en intégralité ou par extraits, sous une forme identique ou non, sans limite de nombre et de durée, sur l’ensemble de ses services de médias audiovisuels linéaires et non-linéaires, actuels ou à venir, ainsi que sur les services de médias audiovisuels des organismes de radiodiffusion sonore ou télévisuelle auxquels elle participe, et notamment sur TV5, Arte et Euronews, par quelque mode de diffusion que ce soit, et notamment par voie hertzienne, câble, satellite ou Internet, quelle que soit l’étendue géographique couverte par ces modes de diffusion, que ce soit par ses soins ou par un opérateur technique agissant au nom et pour le compte de la RTBF et par tous procédés, y compris la «video on demand», la «near video on demand» et Internet, ainsi que tout autre média interactif, que ce soit gratuitement ou contre rémunération, peu importe le type de réception (privée ou publique) et le type d’appareil récepteur ou le type d’écran (fixe, mobile, écran de télévision, écran d’ordinateur, téléphone, GSM, smartphone, console de jeu, écran géant,...).

La période précise de diffusion dépendra du projet lui-même et du planning de la RTBF.

La RTBF veillera au respect du droit moral des auteur.e.s.

5. SÉLECTION DES PROJETS

Le projet sera sélectionné par un Comité de sélection comprenant des représentants de la RTBF et des personnalités externes à la RTBF, sur la base des **critères d'évaluation suivants** :

- La conformité aux critères de recevabilité ;
- Les qualités créatives, artistiques et techniques du projet ;
- L'adéquation entre le montant du financement et le projet artistique.

Toute décision du Comité de sélection quant à la sélection sera motivée.

6. PLANNING PRÉVISIONNEL

- **21 janvier 2020** : lancement de l'appel à projets et mise en ligne du cahier des charges sur l'espace de la RTBF www.rtbf.be/appelaprojets ;
- **19 mars 2020** : dépôt des projets (soumission d'un dossier complet comprenant tous les éléments énumérés cf. supra) ;
- **6 avril 2020** : annonce des projets lauréats qui recevront une enveloppe de 10.000 euros pour le développement d'une maquette ;
- **8 juin 2020** : livraison des maquettes ; mise à disposition du jury ;
- **15 juin 2020** : annonce du projet retenu ;
- **15 Juin – 20 octobre 2020** : Développement de l'écriture. L'accompagnement du travail d'écriture et de réalisation du seul projet de websérie sélectionné se fera sous la supervision artistique de la RTBF ;
- **Novembre 2020 – Mars 2021** : tournage et post-production ;
- **Avril 2021 (maximum)** : livraison de la websérie ;
- **Mai 2021** : Diffusion.

7. COMMENT SOUMETTRE UN PROJET ?

Les producteurs indépendants intéressés par cette initiative de production peuvent envoyer pour le **jeudi 19 mars 2020 à 12H00 au plus tard** un dossier de candidature en vue de la sélection de leur projet. **Ce dossier devra comprendre, dans l'ordre :**

- Un **synopsis court** de la maquette et de la saison complète (1 page maximum)
- La **trame générale** de la saison complète (2 pages maximum)
- Un **dialogué du premier épisode** (ceci à titre d'exemple et ne doit pas être obligatoirement définitif) ;
- Une **note d'intention de l'auteur.e principal.e** (pourquoi cette histoire, thématique générale, démarche, enjeux, univers général...) (1 page maximum) ;
- Une **note d'intention du producteur** (potentiel et adéquation du projet à la demande) (1 page maximum) ;
- Une **bible** (intentions de réalisation) : ton, intervenants/personnages, ambiance, moodboard, lieux éventuels... (5 pages maximum) ;
- Une **note concernant le public cible** et la/les **stratégie(s) mise en place pour l'atteindre** (2 pages maximum) ;
- Une **note d'intention concernant les possibilités interactives**, l'animation des réseaux sociaux et l'activation des communautés. Cette note inclura également les propositions de teasing de la communauté qui précèdera la diffusion du projet en lui-même (2 pages maximum) ;
- Un **budget récapitulatif et détaillé de la saison complète** (150.000€ HTVA max.) ;
- Un **planning de production** (1 page maximum) ;
- Les **conventions de cession de droits d'auteur** ou **contrats d'option signés** ;
- La **fiche de renseignements complétée** que vous trouverez [ici](#) ;
- **CV des auteurs** et de la **société de production**.

Les dossiers doivent être envoyés à l'adresse fictiondigitale@rtbf.be. Un accusé de réception du dossier sera transmis.

Les projets considérés comme recevables seront examinés par le Comité de sélection.

Pour toute question, veuillez nous contacter à l'adresse
fictiondigitale@rtbf.be.